

1862 – LA POMPE DES POMPIERS DE VENCE

D'abord, un peu d'histoire :

Etape importante sur le chemin menant de la côte à Castellane, cet oppidum celto-ligure des Nérusii devient à partir de l'an 16 une place romaine privilégiée de la province des Alpes Maritimae. L'époque mérovingienne verra l'érection d'une cathédrale abritant le siège d'un évêché dont il est possible de retrouver trace à partir de l'an 419. Cette cité ceinturée de remparts par Romée de Villeneuve obtiendra de nombreux privilèges sous une double domination, celle des seigneurs laïcs et celle des évêques qui perdurera jusqu'à la révolution française.

Chef-lieu de canton dans le département du Var jusqu'en 1860, composante importante de l'arrondissement de Grasse, Vence retrouvera les Alpes-Maritimes au moment du rattachement du comté de Nice à la France.

L'empreinte de l'histoire sur cette cité est intéressante, elle laisse de nombreuses traces : Commanderie des Templiers fondée en 1138, donjon du XII^{ème} siècle, portes du XIII^{ème} siècle.

La POMPE :

L'histoire de cette magnifique pompe commence le 24 août 1862 par une délibération du conseil municipal intitulée « *traité passé entre Monsieur MAUREL, maire de Vence et Monsieur FLAUD, ingénieur à Paris pour l'acquisition d'une pompe à incendie* ».

Cette décision sera suivie le 29 août 1862 d'un document signé entre les deux parties qui fixe les conditions de la transaction :
« Monsieur Maurel en sa qualité de maire commande à Monsieur Flaud et ce dernier s'oblige de fournir une pompe à incendie de sa fabrication, dite pompe n° 5, cylindre de 110 mm, type modèle de la ville de Paris, avec les accessoires suivants : 1 chariot, 2 leviers, 2 tamis, 1 hache, 1 cordage, 1 lance, 16 mètres de boyau cuir clouté, 2 raccords, clé pour démonter, 1 manuel du sapeur pompier, 1 sifflet de manœuvre. Prix du tout 1000 francs. Plus 25 seaux de toile bords en rotin de 12 litres, 1 sac pour les seaux, 1 couverture.

Port payé jusqu'à Toulon (...) Total : 1114 francs. (...) M. Flaud apportera tous ses soins à la fabrication de la pompe et de ses accessoires qu'il garantit pendant 5 ans de tout vice provenant de mauvaise construction et matière. »

Puis... le temps passa...

Et nos POMPIERS ?

Il nous faut attendre un courrier du sous-Préfet de Grasse au Préfet des Alpes-Maritimes le 10 octobre 1863 pour trouver trace de la naissance de la compagnie de 30 sapeurs pompiers volontaires.

« Cette compagnie aura pour mission de porter secours dans les incendies (...) et de tenir lieu de garde nationale (...) Tous les citoyens animés d'excellentes intentions et qui ont promis de s'équiper à leurs frais, n'attendent pour se réunir, que la nomination de leurs officiers. J'ai donc l'honneur de vous prier de vouloir bien décider qu'un Corps de sapeurs pompiers sera établi à Vence, et de proposer à la nomination de l'Empereur pour Lieutenant et Sous-Lieutenant MM DURONCHET Victor et GUEVARRE Honoré. (...)

Les hommes portés sur la liste ont volontairement consenti et sans conditions à entrer dans le Corps des pompiers cependant ils ont chargé le maire de faire connaître trois de leurs vœux afin de compenser les dépenses qu'ils auront à supporter. Ils désireraient :

- 1° Etre dispensés de la prestation en nature,
- 2° Etre exempts des logements militaires,
- 3° Recevoir du tabac de cantine.

Je vous livre en annexe la liste de nos valeureux pompiers.

Le décret impérial n° 2926 ne traînera pas, il est daté du 7 novembre 1863 et signé par Napoléon III avec un intitulé à découvrir, « *Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, A tous présents et à venir, Salut.* »

Voilà, la Compagnie était structurée... L'histoire continuait...

L'armement :

Le 5 mars 1864, monsieur le Préfet adressera à monsieur le Ministre de l'Intérieur une demande d'équipement pour chaque pompier en « *sabre poignard* », précisant que ces hommes, intégrés à la garde nationale « *ont résolu de s'équiper à leurs frais* » que « *de pareils sacrifices ont droit à des encouragements* » et que cette dotation permettrait de « *recevoir de la part de l'autorité supérieure une marque de bienveillance dont ils seraient fiers* ». Le 2 août 1864, monsieur le Directeur de l'artillerie de Toulon mettra à disposition de notre compagnie « *28 sabres d'infanterie modèle 1816* » (les officiers devant acquérir eux même l'arme). Cette mesure interviendra quelques mois après la démission du Lieutenant DURONCHET, remplacé dans ses fonctions par le Lieutenant GUEVARRE secondé par le Sous-Lieutenant Alexandre TEISSEIRE.

1868 verra l'attribution de « *28 fusils à silex de voltigeur* », puis viendront les événements d'août 1870 que nous avons déjà relatés. Bien avant le décret du 29 décembre 1875 relatif à la réorganisation des compagnies de pompiers et désarmant ces dernières.

Et la suite ?

Vence s'agrandit. Après le captage des sources de la Foux (1874), des eaux du Riou (1882) et des Sourcets (1893) commencent à fleurir les bouches d'incendie.

1923 sera l'année où le conseil municipal allouera, le 4 novembre, une somme de mille francs *« afin que la section puisse s'entraîner utilement afin de répondre le cas échéant aux besoins auxquels elle est destinée »*

1924 verra les délibérations municipales des 17 février et 24 août renouveler les tenues... achats de 25 treillis bleus, képis, galons et ceinturons de manœuvre.

Le Centre de Vence vivra une triste période en 1931 : Le 28 mai la commune demandera à monsieur le Préfet la dissolution du Corps *« Désorganisé à la suite du décès du Lieutenant Simon PROSPER et du départ de la commune de quelques pompiers. »*

La réorganisation sera immédiate, le Corps, doté d'une motopompe sera composé d'un effectif de 12 hommes *« Deux Sous-Officier dont un Adjudant chef de Corps, deux Caporaux, Deux mécaniciens, six hommes »*. Un *« Règlement du Corps des Sapeurs Pompiers de Vence »* daté du 30 avril 1932 fixera l'organisation, la composition et les missions de nos pompiers.

Le 24 mars 1937, la municipalité décidera de l'acquisition d'une camionnette et l'augmentation de l'effectif à 15 hommes et c'est le 2 octobre 1943 que le Centre retrouvera un officier à sa tête avec la nomination de l'adjudant Chef ROLLET au grade de Sous-Lieutenant. Vence traversera la seconde guerre mondiale avec douze sapeurs pompiers, le sergent Barthélemy GUIZOL secondant le Chef de Centre. L'activité du quatrième trimestre 1944 fût certainement intense, le relevé d'indemnités dues à nos volontaires s'élevant à 2.355 francs.

Et la pompe ?

Conservée dans le foyer de l'ancienne caserne, elle avait certes perdu son chariot et bon nombre de ses accessoires mais brillait toujours... une idée saugrenue, la fit placer devant le nouveau Centre de secours, comme ... une jardinière.... Longtemps les outrages du temps ternirent ses cuivres et rongèrent ses bois. Quelques passionnés conduits par l'adjudant MOREL décidèrent un jour de la sauver et je ne sais, ou en est la restauration de cette vieille dame, vestige d'un passé où les hommes, devant le sinistre, ployaient en cadence pour peser sur son balancier.

Alain BERTOLO
Juin 2005

Compagnie de Pompier. de la ville de Venise.

1	N. N.	Durouchet Victor	propriétaire	Lieutenant
2		Guevare Bonori	marchand de tissus	Sous-Lieutenant.
3		Maliver Emile	Avocat	1 ^{er} Sergent.
4		Gastaud Alexandre	ancien soldat du génie, maçon	2 ^e Sergent
5		Castellan Hippolyte	negociant	Caporal
6		Crusiere Alexandre	ancien militaire. condamné	id
7		Merle Charles	ancien sergent ; cult ^r	id
8		Euziere Marcelin	Pharmacien	id
9		Galian Francois	ancien marin maçon	1 ^{er} Clairon.
10		Olivier Henri	forgeron	2 ^e Clairon.
11		Barriere Augustin	ancien militaire. condamné	Pompier.
12		Blacas Jean Baptiste	menuisier	id
13		Blacas Marcelin	id	id
14		Blacas Philippe	id	id
15		Blacas Charles	boulanger	id
16		Bausby Eugène	propriétaire	id
17		Feraud Joseph	Maçon	id
18		Feraud Barthélemy	bourelin	id
19		Galian Alexandre	Maçon	id
20		Gayraud Jean Baptiste	id	id
21		Lambert Ferdinand	Menuisier	id
22		Lambert Albert	maçon	id
23		Guizol Emmanuel	bourelin	id
24		Guigou Joseph	Pharmacien	id
25		Massa Pierre	Maçon	id
26		Maurel Pierre	boulanger	id
27		Merle Alexandre	bourelin	id
28		Merle Joseph	Pharmacien	id
29		Olivier Francois	ancien marin. menuisier	id
30		Pons Joseph	maçon	id



designé
pour être
nommé
plébéien